



Chères Valserhônoises,  
Chers Valserhônois,



Nous sommes très heureux de vous proposer cette 1<sup>ère</sup> édition du budget participatif de la Ville de Valserhône. Une enveloppe de 50 000 € est entièrement dédiée à la réalisation de projets proposés et ensuite sélectionnés par vous et pour vous. Par le lancement de cette nouvelle dynamique de participation citoyenne, c'est l'intérêt collectif qui prime. Offrir aux Valserhônois l'opportunité de participer directement à la vie de notre cité nous tient particulièrement à cœur. Au-delà de la réalisation de vos idées, c'est un moyen d'échanger, de nous connaître, de créer du lien. Nous avons hâte de découvrir vos projets et vous souhaitons une bonne participation à toutes et à tous ! ”

**Régis PETIT, Maire**

**Christophe MAYET,  
1<sup>er</sup> Adjoint, Communication  
et Démocratie Participative**

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? VOUS SOUHAITEZ ÊTRE ACCOMPAGNÉ(E) POUR SOUMETTRE VOTRE IDÉE DE PROJET ?

La Ville organise trois permanences :

- ▶ **Vendredi 26 avril | 17h00 à 20h00**  
Hôtel de Ville, 34 Rue de la République
- ▶ **Mercredi 15 mai | 16h00 à 20h00**  
Hôtel de Ville, 34 Rue de la République
- ▶ **Jeudi 16 mai | 10h00 à 12h30**  
Marché hebdomadaire, Place Carnot



## SUIVEZ-NOUS !



[www.valserhone.fr](http://www.valserhone.fr)

## CONTACT :

Mairie de Valserhône  
Service Communication  
34, Rue de la République – BP 618  
Bellegarde sur Valserine  
01200 Valserhône Cedex  
04 50 56 60 60  
[communication@valserhone.fr](mailto:communication@valserhone.fr)

Plus d'informations :

[www.valserhone.fr/la-ville/budget-participatif](http://www.valserhone.fr/la-ville/budget-participatif)



# BUDGET PARTICIPATIF 2024 1<sup>ère</sup> édition

**50 000 € pour voir vos idées  
se réaliser !**

## UN BUDGET PARTICIPATIF

### POURQUOI ?

Le budget participatif permet d'utiliser une partie du budget de la Ville pour la réalisation d'idées proposées puis choisies par les habitantes et habitants. Vous habitez à Valserhône ? Vous avez sûrement des idées pour améliorer le quotidien des Valserhônaises et Valserhônais !

- ▶ Une enveloppe budgétaire globale de 50 000 € a été mobilisée par la Ville pour aller au bout de vos idées.

### QUI PEUT PARTICIPER ?

Les habitants de Valserhône, dès 11 ans.

## QUELLES THÉMATIQUES ?

- ▶ **Cadre de vie et convivialité :**  
éclairage, mobilier urbain...
- ▶ **Culture, art et patrimoine :**  
boîte à livres, œuvre urbaine, signalétique patrimoniale...
- ▶ **Divertissement, sports et loisirs :**  
terrain de sport, jeux, tables de ping-pong...
- ▶ **Éducation, enfance et jeunesse :**  
potagers pédagogiques, piste d'apprentissage de sécurité routière pour enfants...
- ▶ **Environnement et développement durable :**  
végétalisation, campagne de sensibilisation...
- ▶ **Solidarité, social et santé :**  
boîte à dons, chantier participatif, mobilier urbain adapté...

## QUELS CRITÈRES DE SÉLECTION ?

### LE PROJET DOIT :

- ▶ Être à visée collective, dans l'intérêt général des habitants de Valserhône
- ▶ Être clair et précis
- ▶ Se situer sur le territoire de la Ville de Valserhône
- ▶ Correspondre à une dépense d'investissement (et non de fonctionnement)
- ▶ Être techniquement et juridiquement réalisable avant fin 2025
- ▶ Respecter les compétences municipales



Plus d'infos sur les critères d'éligibilité de votre projet et les modalités de participation ? Consultez le règlement du budget participatif de la Ville de Valserhône.



### MAI 2024

Dépôt des projets par les habitants de Valserhône



### JUIN | JUILLET | AOÛT

Analyse technique, juridique et financière des projets par les services de la Ville



### SEPTEMBRE

Vote des habitants de Valserhône



### OCTOBRE

Proclamation des projets lauréats

### À PARTIR DE NOVEMBRE 2024

Réalisation des projets lauréats par les services de la Ville

